

Dr Richard Malamut, spécialiste du développement pharmaceutique aux États-Unis, devient Directeur Médical de MedinCell

Euronext : MEDCL • Montpellier - France • 9 mai 2022 • 17h45 (CEST)

- Dr Richard Malamut est un expert des processus réglementaires et du développement clinique
- Il a supervisé la stratégie clinique initiale de mdc-IRM chez Teva (2013-2016)
- Il a été Président du Conseil Médical de MedinCell et observateur au Conseil de Surveillance de la Société
- Il intègre MedinCell au sein de la filiale américaine nouvellement créée



« Après avoir travaillé activement au sein du Conseil Médical de MedinCell, je suis ravi de rejoindre l'entreprise à plein temps en tant que Directeur Médical au moment où un premier produit est en phase finale du processus d'approbation de la FDA. J'ai hâte de contribuer au succès des autres programmes du portefeuille de MedinCell.

La technologie révolutionnaire de MedinCell permet d'apporter des améliorations cliniques significatives par rapport aux traitements existants et d'offrir de réels bénéfices aux patients dans un large éventail d'indications thérapeutiques », déclare le Dr Malamut.

« Je suis vraiment ravi d'autant plus que nous connaissons Richard depuis 2013 lorsqu'il était chez Teva. Il apportera à MedinCell sa connaissance approfondie des processus réglementaires américains et du développement clinique. Richard jouera aussi un rôle déterminant dans l'évaluation de nouvelles opportunités. C'est un expert à la fois du système nerveux central et de la douleur, domaines dans lesquels nous sommes très actifs », ajoute Christophe Douat, Président du Directoire de MedinCell. « Sa contribution sera majeure pour les prochaines étapes du développement de la société, de plus en plus de nos programmes ayant atteint le stade réglementaire, et d'autres suivront, avec la plupart des activités de développement clinique menées aux États-Unis. »

A propos du Dr. Richard Malamut

Avant de rejoindre MedinCell en tant que Directeur Médical, le Dr. Richard Malamut était Directeur Médical et Vice-Président exécutif chez Collegium Pharmaceuticals et Président du *Medical Advisory Board* de MedinCell. Il a également été directeur médical pour Braeburn Pharmaceuticals et Avanir Pharmaceuticals. De 2013 à 2016, il a été Vice-Président senior du développement clinique mondial de Teva Pharmaceuticals dans plusieurs domaines : douleur, neuropsychiatrie, oncologie et nouvelles entités thérapeutiques. Avant cela, il avait occupé plusieurs postes avec des responsabilités croissantes chez Bristol-Myers et AstraZeneca, prenant en charge, notamment, les enjeux liés aux premières phases des développements cliniques et à la médecine translationnelle.

Diplômé en médecine de l'Université Hahnemann à Philadelphie, le Dr Malamut a effectué son internat en neurologie et obtenu une bourse de recherche pour l'étude des maladies neuromusculaires. Il a travaillé pendant 17 ans en tant que neurologue universitaire et clinicien et comme expert certifié au service de plusieurs conseils d'administration. Il a publié plus de 50 articles traitant notamment du traitement de la douleur, des maladies neuromusculaires, des maladies autonomes et des maladies neurodégénératives.

À propos de MedinCell

MedinCell est une société pharmaceutique technologique au stade clinique qui développe un portefeuille de produits injectables à action prolongée dans différentes aires thérapeutiques en associant sa technologie propriétaire BEPO® à des principes actifs déjà connus et commercialisés. MedinCell, à travers la libération contrôlée et prolongée du principe actif, rend les traitements médicaux plus efficaces grâce notamment à l'amélioration de l'observance, c'est-à-dire le respect des prescriptions médicales, et à la diminution significative de la quantité de médicament nécessaire dans le cadre d'un traitement ponctuel ou chronique. La technologie BEPO® permet de contrôler et de garantir la délivrance régulière à dose thérapeutique optimale d'un médicament pendant plusieurs jours, semaines ou mois à partir de l'injection sous-cutanée ou locale d'un simple dépôt de quelques millimètres, entièrement biorésorbable. Basée à Montpellier, MedinCell compte actuellement plus de 140 collaborateurs de plus de 25 nationalités différentes.

www.medincell.com

Contacts

MedinCell
David Heuze
Head of communication
david.heuze@medincell.com
+33 (0)6 83 25 21 86

NewCap
Louis-Victor Delouvrier / Olivier Bricaud
Investor Relations
medincell@newcap.eu
+33 (0)1 44 71 94 94

NewCap
Nicolas Merigeau
Media Relations
medincell@newcap.eu
+33 (0)1 44 71 94 94

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives, notamment concernant la progression des essais cliniques de la Société. Même si la Société considère que ses prévisions sont fondées sur des hypothèses raisonnables, toutes déclarations autres que des déclarations de faits historiques que pourrait contenir ce communiqué de presse relatives à des événements futurs sont sujettes à des changements sans préavis, à des facteurs que la Société ne maîtrise pas et aux capacités financières de la Société.

Ces déclarations peuvent inclure, sans que cette liste soit limitative, toutes déclarations commençant par, suivies par ou comprenant des mots ou expressions tels que « objectif », « croire », « prévoir », « viser », « avoir l'intention de », « pouvoir », « anticiper », « estimer », « planifier », « projeter », « devra », « peut avoir », « probablement », « devrait », « pourrait » et d'autres mots et expressions de même sens ou employés à la forme négative. Les déclarations prospectives sont sujettes à des risques intrinsèques et à des incertitudes hors du contrôle de la Société qui peuvent, le cas échéant, entraîner des différences notables entre les résultats, performances ou réalisations réels de la Société et ceux anticipés ou exprimés explicitement ou implicitement par lesdites déclarations prospectives.

Une liste et une description de ces risques, aléas et incertitudes figurent dans les documents déposés par la société auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) au titre de ses obligations réglementaires, y compris dans le document de base de la Société, enregistré auprès de l'AMF le 4 septembre 2018 sous le numéro I. 18-062, ainsi que dans les documents et rapports qui seront publiés ultérieurement par la Société. Par ailleurs, ces déclarations prospectives ne valent qu'à la date du présent communiqué de presse. Les lecteurs sont invités à ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Sauf exigence légale, la Société ne reconnaît aucune obligation de mettre à jour publiquement ces déclarations prospectives, ni d'actualiser les raisons pour lesquelles les résultats avérés pourraient varier sensiblement des résultats anticipés par les déclarations prospectives, et ce y compris dans le cas où des informations nouvelles viendraient à être disponibles. La mise à jour par la Société d'une ou plusieurs déclarations prospectives n'impliquera pas qu'elle procédera ou non à d'autres actualisations de ces déclarations prospectives ou d'autres déclarations prospectives.

Ce communiqué de presse est publié à des fins d'information uniquement. Les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente, ni une sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de titres de la Société dans quelque juridiction que ce soit, en particulier en France. De la même façon, ce communiqué ne constitue pas un conseil en investissement et ne saurait être traité comme tel. Il n'a aucun lien avec les objectifs d'investissement, la situation financière ou les besoins spécifiques d'un quelconque destinataire. Il ne saurait priver les destinataires d'exercer leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont sujettes à modification sans préavis. La diffusion de ce communiqué de presse peut être encadrée par des dispositions restrictives du droit dans certaines juridictions. Les personnes qui viendraient à prendre connaissance du présent communiqué de presse sont tenues de se renseigner quant à ces restrictions et de s'y conformer.